

FCP TERA 7 – SELECTION ACTIONS MONDE ISIN : FR0011010164
OPCVM nourricier du fonds PINK Global Equity Part I EUR

Cet OPCVM est géré par PINK CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Les principales caractéristiques du fonds :

- Le FCP est un fonds nourricier du fonds maître PINK Global Equity (Part I EUR) ; son objectif de gestion est de réaliser un rendement positif minimum de 5% annualisé net de frais, sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans). Sa performance sera inférieure à celle du fonds maître, du fait des frais de gestion propres au nourricier.
- Le fonds est classé « Diversifié ».
- L'actif du FCP est composé en permanence et en totalité de parts du FCP maître PINK Global Equity (part I EUR), et à titre accessoire de liquidités.

Rappel de la stratégie d'investissement du fonds maître :

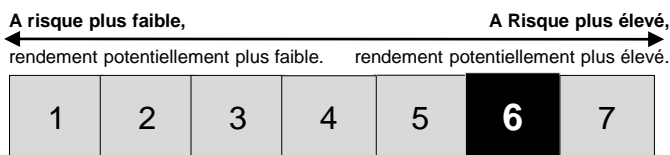
PINK Global Equity est un fonds diversifié visant une rentabilité supérieure à la rentabilité historique des marchés actions des pays de l'OCDE dans le cadre d'un budget volatilité maximum de 30% à travers une sélection de titres internationaux et ce sans référence à un indice. L'objectif de gestion du fonds est de réaliser un rendement positif minimum de 7% annualisé net de frais, sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans). Le niveau de l'exposition aux marchés actions, principale source de risque peut varier entre 0% et 110% de l'actif net.

- Les devises :** le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. La part maximum de l'actif net exposée au risque de change est de 75%.
- Le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition de l'indicateur de référence ; cependant un indicateur de référence composé à 50% de l'indice EONIA capitalisé et à 50% de l'indice MSCI World converti en euros dividendes nets réinvestis pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori.
- Cet OPCVM peut investir au maximum 100% de son actif dans des parts ou actions d'autres OPCVM, FIA (maximum 30%) ou fonds d'investissement de droit étranger.

Autres informations :

- Les contrats à terme :** le fonds peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
- Le fonds ne pourra pas exposer plus de 50% de son actif sur les marchés émergents et pourra être exposé aux actions américaines (75% maximum) et japonaises (50% maximum). L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations de ce fonds est de 50% de l'actif net.
- Le fonds pourra également investir dans des obligations et autres titres de créances négociables émis par des émetteurs publics, en obligations et TCN, billets de Trésorerie et Certificats de dépôt émis par des émetteurs privés libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents) dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8. La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 5. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie ainsi que des OPC exposés en titres de taux. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.
- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- Cet OPCVM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés chez CACEIS Bank France au plus tard à 9 heures (heure de Paris) le jour de banque ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés (à cours inconnu). Le règlement des souscriptions et des rachats intervient le jour de banque ouvré suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Profil de risque et de rendement



- Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes, pouvant induire des variations fortes, et d'une volatilité sur les titres de dette privée ou de notation basse qui est plus grande que sur les titres de dette publique.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.
- Le niveau de l'indicateur de risque passé ne préjuge pas du niveau de l'indicateur futur.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ».
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital
- Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître, dans lequel est investi votre OPCVM, sont expliquées dans la Rubrique « conditions de souscriptions et de rachat » du prospectus de l'OPCVM maître.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Le FCP a le même profil de risque que l'OPCVM maître PINK Global Equity part I.

- Risque d'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le gérant pourra être amené à intervenir sur les marchés de futures, sur indices et sur le change. Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir partiellement ou intégralement en fonction des conditions de marché le portefeuille au risque de change. L'utilisation de ces produits complexes peut entraîner une amplification des mouvements de titres et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.
- Risque de crédit :** Le fonds peut être investi en obligations (privées ou d'Etat), soit en direct soit au travers d'OPC. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou de défaut de ces derniers la valeur des obligations peut baisser, et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- Risque de contrepartie :** Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille, ainsi que le risque lié à l'utilisation des prêts emprunts de titres.
- Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, comme les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

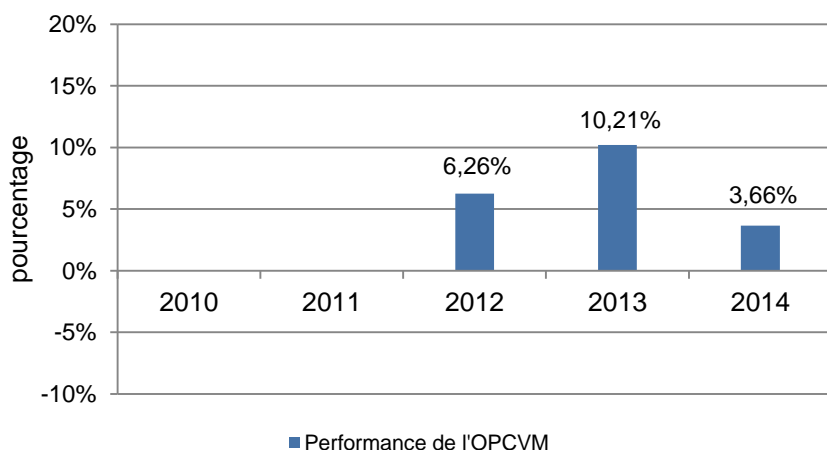
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrées	2.50%
Frais de sortie	0.00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.*	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	4,42%
Frais prélevés par le fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Néant

*Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en mars 2014. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais et autres charges, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et Commissions » du prospectus, disponible sur le site internet : www.pinkcapital.fr.

Performances passées



AVERTISSEMENT :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 04/03/2011

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

- Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. Jusqu'au 1^{er} juillet 2013, le fonds avait une classification « Actions internationales », avec une exposition au marché monétaire entre 0% et 25% et une exposition au marché actions entre 75% et 125%, principale source de risque.
- Jusqu'au 23/09/2013, le FCP se dénommait OPEN 100.
- Au 15/05/2014: Passage en FCP conforme à la directive européenne 2009/65/CE

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est Caceis Bank France.
- Le prospectus de l'OPCVM, le DICI et les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM et de l'OPCVM maître peuvent être fournis sur demande à info@pinkcapital.fr et sont disponibles sur le site internet www.pinkcapital.fr.
- La valeur liquidative de l'OPCVM ainsi que celle du fonds maître sont disponibles sur le site internet : www.pinkcapital.fr, sur simple demande au +33 (0)1 707 26 707 ou par mail : info@pinkcapital.fr.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPC (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).
Le statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)
- La responsabilité de PINK Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.